

OPPOSITION

*Loi sur l'enregistrement foncier, L.N.-B. de 1981, chap. L-1.1, art. 30*

Numéro d'identification de  
parcelle : NID

Opposant<sup>1</sup> : nom  
adresse

(Avocat de l'opposant : nom  
adresse )

(Type d'instrument sur lequel  
un droit est réclamé : \_\_\_\_\_)

Détails d'enregistrement de  
l'instrument dans lequel un  
droit est réclamé : \_\_\_\_\_ )

Détails motivant la  
réclamation : \_\_\_\_\_

L'opposant réclame un droit sur la parcelle spécifiée (et sur l'instrument spécifié) conformément aux détails spécifiés.

Date: \_\_\_\_\_

Témoin :  
signature

Opposant :  
signature

<sup>1</sup> Des cas multiples peuvent être indiqués.